



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CRPF

Question écrite n° 68723

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la loi n° 2001-602, loi d'orientation sur la forêt, et son application. En effet, le titre V de cette loi prévoyait une réforme des institutions et professions du monde forestier. Néanmoins, certaines dispositions ne semblent pas pour l'instant avoir trouvé d'application. Ainsi, si trente emplois d'ingénieurs et techniciens forestiers semblent avoir été créés en 2004, aucun en 2005, au regard des différents budgets de la loi de finances. Dès lors, elle souhaite savoir si le Gouvernement envisage de rattraper ce retard dès 2006, afin de maintenir, sur les trois ans, les créations de postes prévues.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68723

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6347

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)